



Le **B**ulletin d' **I**nformation et de **P**révention
de Tandem Sud-Ouest
(arrondissement Le Sud-Ouest)

Dans ce numéro :

Quartier 21	2
Projet PARI	2
1,2,3 Spaghetti	2
Conseil du mois	3
Quiz du mois	3
Le potin du mois	4
À surveiller	4

BUMP A 10 ANS

Plus de 80 personnes ont répondu à notre invitation et sont venues célébrer avec nous le 10^e anniversaire de ce projet. Des citoyens, des organismes et des intervenants qui avaient participé à la mise sur pied de ce projet ont partagé leurs souvenirs.



Projet « Viens marcher mon quartier »

Céline Berck et Geneviève Lamontagne ont monté tout le matériel nécessaire à la réalisation de ce projet dans Pointe St-Charles. Elles inviteront donc les élèves de 1^{ère}, 2^e et 6 années des écoles de ce quartier à se joindre à elles afin de devenir des agents multiplicateurs de déplacement plus sécuritaires.



Le rapport de police à porter de clic

Le Service de Police de la Ville de Montréal a dernièrement mis un nouveau service en ligne.



En effet, Il vous est désormais possible de remplir un rapport de police sans devoir vous déplacer dans un Poste de Quartier.

Cette initiative vous permet de déclarer un vol, un méfait (dégradation de matériel) et/ou un objet perdu depuis un ordinateur ayant une connexion Internet.

Toutefois, pour certaines situations vous devrez quand même vous rendre au Poste de Quartier.

Afin de connaître ces exceptions et pour toute information supplémentaire rendez-vous sur le site www.svvm.qc.ca



Quartier 21

En plus de collaborer au projet du Sentier de la Bourgogne, nous participons à l'élaboration d'un dépôt de projet pour Saint-Paul/Énard.



Projet PARI



Dans les prochains jours nous commencerons le porte-à-porte dans le cadre de ce projet pilote élaboré par plusieurs partenaires.

Les résidents des édifices visités seront invités à répondre à un questionnaire touchant différents aspects de la vie à la Petite-Bourgogne.

Les équipes d'intervenants-interviewers donneront également de l'information à ces résidents.

1,2,3 Spaghetti



Ce 27 septembre, les locataires de l'habitation Angers ont eu le plaisir de déguster un spaghetti en compagnie des intervenants de la communauté (Achim, l'OMHM, Concertation Ville Énard/Côte St-Paul, ROPASOM, PDQ 15 et Prévention Sud-Ouest).

En effet, les organismes et les résidents ce sont unis afin d'organiser cette soirée.

La bonne humeur était au rendez-vous et au menu, il y avait bien évidemment un spaghetti mais aussi de la danse.





Le conseil du mois

Ah les belles couleurs de l'automne sont de retour. Les arbres et nos forêts commencent à se teinter de toutes les couleurs. Le vert, l'orange, le jaune et le rouge se mélangent pour nous offrir des paysages à en couper le souffle.

Pour les automobilistes, ces changements de couleurs indiquent que leurs habitudes de conduite estivale doivent désormais se modifier pour s'adapter à cette nouvelle saison qui apporte avec elle beaucoup de changements climatiques.

Voici donc quelques conseils de sécurité afin que vous puissiez continuer à profiter de la route en sécurité :

1. Il faut savoir que les conditions de freinage diffèrent en fonction du climat. Par exemple : la distance de freinage est beaucoup plus longue si le sol est humide ou recouvert de feuilles mortes.

2. Gardez vos distances de sécurité et anticipez les comportements des autres automobilistes (freinage).
3. En cas de dérapage, ne freinez pas d'un seul coup. Freinez par à-coup afin de permettre à votre véhicule d'adhérer à la route et regardez dans la direction dans laquelle vous souhaitez vous diriger.

Soyez attentif à ce qui se passe autour de vous, calme et vigilant en toutes circonstances.

Bonne route



Source: http://www.axa.lu/pdf/conduite_aut_hiv.pdf
 Et: <http://www.mpi.mb.ca/fr/Rd-Safety/Other/Pages/fr-winterdriving.aspx>

Quiz du mois

Vous roulez tranquillement lorsque le brouillard se lève. Au bout d'un certain temps, vous remarquez que votre visibilité baisse considérablement et vous ne voyez plus qu'à 50 mètres devant vous, que faites-vous ?



1. Je continue à vitesse normale
2. Je réduis ma vitesse à 50km/h
3. J'augmente ma vitesse pour quitter rapidement la zone

La réponse est : 2

Lorsque votre visibilité est fortement diminuée à cause des changements climatiques, il est conseillé de réduire votre vitesse à moins de 50km/h afin d'anticiper tous les dangers.



Le potin du mois

Une vis, un boulon, un écrou.

Vous avez des meubles de style IKEA à monter? Demandez à Geneviève Lamontagne comment faire.

En effet, elle a aidé Diane Lemon dans le montage des tables, chaises, pupitres et meubles qui sont dans le local du projet BUMP. Munie du plan de chacune des pièces de l'ameublement, elle trouvait sans difficulté la vis no10 ou le boulon no 4 demandés.

Par contre elle a éprouvé une certaine difficulté à saisir dans quel sens allait les bras des chaises.



Après quelques essais tout était finalement en place.

On espère que le tout est solide.

L'avenir nous le dira.

À surveiller



14 au 27 octobre Diane Lemon est en vacances

31 octobre Halloween au Centre de loisirs Mgr. Pigeon

5 novembre Fête de Manon Leclerc

13 novembre Tandem à la carte (rencontre de tous les employés Tandem)